

Brève - Christine Boutin - Homosexualité et abomination - Procès en appel

Author : Rédaction RC

Categories : [Brèves](#)

Date : 8 septembre 2016



On se souvient que Christine Boutin avait été condamnée pour ses propos paraphrasant la Bible et qualifiant l'homosexualité d'abomination.

Son procès en appel avait lieu ce mercredi 7 septembre 2016, en l'absence de l'ancien ministre.

Libé, un des rares [journaux](#) à s'intéresser à l'affaire qualifie l'ex présidente du PCD de [figure cathodique de l'opposition aux droits des personnes gays, lesbiennes, bis et trans](#) et rappelle que Madame Boutin a été condamnée par la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris à une amende de 5000 euros pour incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle.

Rappelons que Christian Vanneste, après de douloureuses vicissitudes, pour des propos moins violents, mais sur des questions liées à l'homosexualité avait eu gain de cause. De même récemment, *Marc-Yvan Teyssier*, le président du *Parti chrétien démocrate du Rhône*, a été relaxé.

Les plaidoiries n'ont semble-t-il pas vraiment changé la donne, mais rien n'est joué. Réponse le 2 novembre.

Avec ou sans modération, il devient bien difficile de [parler](#) d'homosexualité.